



Bilan moral 2025

Nom de l'organisation	TDA/H Belgique
Forme juridique	ASBL n° 870 452 165
Année de création	Statuts publiés au moniteur belge le 22/12/04
Coordonnées	Siège social : Rue du Cornet, 51 – 1040 Bruxelles Bureau : Rue du Cornet, 51 – 1040 Bruxelles Tel : 0471 21 92 66 E-mail : info@tdah.be Site internet : www.tdah.be
Personne de contact :	Pascale De Coster

Bilan moral 2025

Buts de l'ASBL TDAH Belgique

Le but de l'association TDAH Belgique est de permettre à toutes les personnes confrontées au TDAH - Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité - c'est-à-dire de manière non exhaustive, les personnes atteintes (enfants, adolescents, adultes), les parents, la famille, le milieu éducatif, les milieux médicaux et paramédicaux, le monde politique, les médias et le grand public - de réagir de manière adéquate afin que les conséquences des dysfonctionnements issus ou conséquents au TDAH puissent être gérées de manière optimale et permettre entre autre l'égalité des chances, la rupture de l'isolement social et le renforcement, le développement de la participation communautaire sociale, une meilleure cohésion sociale entre tous.

L'association mène toute action utile en ce sens et, notamment, sans restriction, seule ou en partenariat, informe, forme, sensibilise, guide, soutient, éduque, entreprend des actions sociales, des actions culturelles et informatives, au sujet du TDAH - Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.

Le slogan de notre association est : « *Pour que notre différence soit aussi notre force !* »

Nous œuvrons avec enthousiasme, professionnalisme et détermination pour qu'enfants et adultes atteints de TDAH puissent devenir des adultes heureux et épanouis malgré leur trouble.

Objectifs de l'association TDAH Belgique

De façon générale, la mission de l'asbl TDAH Belgique est de faire connaître le Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité - TDAH, d'informer, de soutenir, d'accompagner et de venir en aide aux familles, adultes, enfants, enseignants et, plus généralement, toute personne physique ou morale concernée par ce trouble.

A cet effet, elle peut intervenir auprès des pouvoirs publics, des institutions, des instances scolaires et médicales, des autorités ou organismes concernés par ce trouble y compris les instances européennes et partout où ce sera nécessaire.

Elle peut, sans être exhaustive, dans le registre de :

L'information :

- Informer et sensibiliser le grand public, le politique, les milieux de la santé et de l'éducation et les usagers de ces services via notamment la publication d'outils pédagogiques sur le TDAH.
- Favoriser l'information, la coordination et la promotion des méthodes éducatives et d'accompagnement adaptées aux spécificités du TDAH ainsi que l'ensemble des troubles neuropsychologiques qui y sont fréquemment associés.
- Utiliser tous les moyens de communication afin de sensibiliser à la problématique du TDAH. Les activités menées dans ce cadre seront notamment : la publication d'un trimestriel, l'organisation de colloques et de conférences et la réalisation de plaquettes, articles, affiches et brochures sur le TDAH.

La formation :

- Former les personnes concernées à une prise en charge optimale du TDAH et de ses troubles associés.
- Développer les aptitudes individuelles et sociales des personnes atteintes de TDAH.
- Organiser des formations pour les professionnels de la santé et de l'éducation mais aussi les personnes atteintes et leurs proches.
- Travailler à la formation des enseignants face aux difficultés qu'engendre le TDAH.
- Mener un véritable travail pédagogique d'éducation et de sensibilisation auprès de tous les citoyens, et plus particulièrement auprès des enfants et des jeunes, ainsi que de leurs parents et leurs aînés, en rapport avec tous leurs lieux d'apprentissage et de rencontre.

La recherche :

- Intervenir auprès des institutions publiques et privées ainsi que des organismes sociaux pour améliorer la prise en charge, le dépistage, les traitements et la recherche.

- Encourager la recherche sur les protocoles de dépistage, solliciter et participer à la mise en place de suivi thérapeutique multidisciplinaire.
- Favoriser les mises en place des thérapies les mieux adaptées aux troubles évoqués.
- Créer un programme d'action et ou de recherches en promotion de la santé y compris en médecine préventive au sujet du TDAH.
- Développer des actions de terrain dans le domaine de la promotion de la santé y compris la médecine préventive.
- Travailler en étroite collaboration avec les professionnels, les centres de recherches et les milieux universitaires.
- Créer des projets pilotes de prévention en agissant avant l'apparition des premiers symptômes pour la prévention primaire, d'en détecter les premiers signes pour la prévention secondaire ou d'en prévenir les complications ou les rechutes par la prévention tertiaire.
- Agir sur le système d'informations sanitaires (SIS), il faut entendre l'ensemble de composantes et de procédures organisées dans le but de fournir des données utiles, d'une part à la prise de décision en santé et à l'évaluation des politiques, stratégies et programmes mis en œuvre, d'autre part à la participation et à l'éclairage.

L'éducation :

- Lutter contre le décrochage et l'échec scolaire
- Favoriser l'intégration scolaire et sociale des enfants, adolescents et adultes atteints par le TDAH
- Organiser et coordonner la solidarité multidisciplinaire, nécessaire à la bonne intégration sociale et scolaire des enfants et adolescents atteints par ces troubles par la mise en œuvre de mesures adaptées, afin de favoriser une scolarité intégrée et non pas marginalisée.
- Organiser ou faire organiser des activités d'éveil, scolaires ou parascolaires que ce soit pour quelques heures ou pour des week-ends ou des camps de vacances spécifiques pour enfants et, ou adolescents atteints de troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité.
- Favoriser le soutien et l'accompagnement scolaire des jeunes atteints de TDAH : Dans une dynamique de complémentarité avec les écoles et en lien permanent avec le milieu de vie de l'enfant, des actions seront menées en matière de soutien scolaire.
- Créer des « halte garderie », stages, écoles de devoirs pour les jeunes atteints de TDAH.
- Créer des classes intégrées dans un milieu scolaire existant, spécifiques au TDAH.
- Créer des écoles spécifiques aux enfants et adolescents souffrant de TDAH.

L'action citoyenne :

- Encourager une approche et une initiation citoyenne au niveau du TDAH.
- Développer des aptitudes à l'analyse critique et à la citoyenneté active, plus spécifiquement dans le domaine de la santé et du TDAH.
- Agir sur le renforcement individuel et collectif du pouvoir de dire et d'agir sur les déterminants de la santé au niveau du TDAH.
- Faire de la prévention et éducation à la santé, protection de la jeunesse afin de permettre aux personnes atteintes de TDAH et à la collectivité d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et, ce faisant, améliorer celle-ci en privilégiant l'engagement de la population dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne, alliant choix personnel et responsabilité sociale. Cela a pour but d'améliorer le bien-être de la population en mobilisant de façon concertée l'ensemble de politiques publiques.
- Promouvoir la citoyenneté santé, la capacité, individuelle et/ou de groupe, (sous la modalité communautaire) de faire du citoyen ou de la communauté citoyenne un acteur de sa propre santé en interaction positive avec la (re)construction du lien social.
- Mettre sur pied et par la suite évaluer des programmes de promotion de la santé, de prévention et d'éducation permanente, visant à favoriser l'autonomie et la participation de la population et prenant en compte les multiples déterminants de la santé, notamment socio-économiques, culturels, environnementaux, biomédicaux, etc.

L'action de médiation, de catalyseur, de facilitateur de contacts :

- Défendre les intérêts et les droits des personnes confrontées au TDAH et de leur entourage.
- Faire un état des lieux de la problématique du TDAH.
- Favoriser la création de groupes de rencontres et de discussions pour permettre de développer une solidarité entre toutes les personnes confrontées à cette problématique ainsi qu'organiser des rencontres entre enfants, parents ou autres intervenants.

- Participer à la création de cellules d'aide aux enfants, adolescents et adultes atteints.
- Participer à la création d'un ou plusieurs centres spécialisés de diagnostic, de traitement, et de rééducation spécifique associée ou non à une prise en charge psychothérapeutique, psychanalytique, comportementale ou cognitive pouvant intervenir également sur d'autres dysfonctionnements neurophysiologiques fréquemment associés tels la dyslexie, la dysphasie, la dysgraphie etc.
- Créer des bibliothèques et vidéothèques d'ouvrages se rapportant au TDAH ainsi qu'à ses troubles associés.
- Organiser ou faire organiser des conférences, forum de discussion
- Mener des projets pilotes et organiser des comités d'accompagnement de projets pilotes.
- Permettre les échanges d'expériences et le soutien réciproque, notamment via des réunions thématiques
- Offrir un soutien logistique comme diffuser l'information sur une activité, mettre en contact avec une personne de référence pour organiser une conférence etc.
- Récueillir et diffuser les expériences nouvelles et intéressantes développées au niveau du TDAH.
- Faire et organiser des visites sur le terrain, rencontres et échanges avec les usagers
- Donner des outils d'aide aux parents, familles, proches ainsi qu'aux personnes atteintes.
- Porter une attention particulière aux différents publics (les enfants et les jeunes, les publics défavorisés et ou vulnérables).

Le partenariat :

- Favoriser la participation du public ainsi que le partenariat sectoriel et intersectoriel dans la mise en place de solutions pour faire face au TDAH.
- Coordonner de manière pratique des partenariats, à la formation permanente des acteurs, à l'amélioration des rapports d'activité qui montreront des indicateurs de tendance.
- Développer de réseaux de coopération comme les réseaux de soins qui visent à améliorer l'organisation des soins médicaux destinés aux personnes malades, les réseaux socio-sanitaires qui visent à organiser la prise en charge plus globale et collective de la santé et du bien-être de la population
- Entretenir des contacts privilégiés avec les personnes morales ou les sociétés à caractère commercial qui ont un intérêt particulier pour le TDAH dans leur approche de responsabilité sociétale.
- Etablir un dialogue et entrer en concertation avec des associations des communautés néerlandophone et germanophone, des associations européennes et internationales regroupant elles-mêmes des associations de patients et de proches notamment pour tenter d'adopter une position commune en cas d'intervention au niveau fédéral, européen et international.
- Regrouper les associations, enseignants, proches concernés par la problématique du TDAH.
- Favoriser, soutenir et coordonner les associations poursuivant des buts analogues ainsi que toute initiative d'entraide et de participation. L'association peut s'affilier à toute fédération ou association poursuivant les mêmes buts.
- Mener des actions communautaires
- Coopérer avec les services de santé mentale.
- Collaborer avec les centres PMS et assimilés
- Agir sur les services de promotion de la santé à l'école.

Le politique :

- Proposer au gouvernement des axes prioritaires et de stratégies en matière de promotion de la santé et de médecine préventive par rapport au TDAH et à ses troubles associés.
- Organiser un partenariat pluraliste pour la mise en œuvre sur le plan local de la promotion de la santé, conformément au programme quinquennal et aux plans communautaires opérationnels arrêté par le Gouvernement.
- Améliorer le bien-être de la population en mobilisant de façon concertée l'ensemble des politiques publiques.
- Elaborer un programme d'actions coordonnées pluriannuel décliné en objectifs annuels.
- Construire un référentiel commun, un sens commun à l'action.
- Représenter les personnes confrontées au TDAH : recueillir les témoignages, susciter la réflexion et représenter les intérêts des personnes concernées auprès des pouvoirs publics.

L'aide aux personnes atteintes de TDAH :

- Collaborer avec tous les milieux concernés par le TDAH afin d'améliorer et faire respecter les droits des personnes confrontées au TDAH.

- Informer les personnes confrontées au trouble sur leurs droits et chercher avec elles les aides disponibles dans le domaine psycho-médico-social.
- Agir sur les milieux de vie des personnes atteintes de TDAH, contribuer à leur donner une meilleure qualité de vie.
- Valoriser l'estime de soi des personnes atteintes de TDAH, agir pour qu'ils soient aidés et accompagnés dans la construction de leur personnalité, favoriser la réalisation d'adultes épanouis.
- Représenter les intérêts des usagers dans des lieux de concertation avec les professionnels de la santé et les pouvoirs publics.

Adhérents

Nombre de familles adhérentes à l'asbl TDAH Belgique au :

31 décembre 2004 : 13
31 décembre 2005 : 76
31 décembre 2006 : 138
31 décembre 2007 : 204
31 décembre 2008 : 266
31 décembre 2009 : 408
31 décembre 2010 : 608
31 décembre 2011 : 896
31 décembre 2012 : 1228
31 décembre 2013 : 1479
31 décembre 2014 : 1711
31 décembre 2015 : 1865
31 décembre 2016 : 1974
31 décembre 2017 : 2061
31 décembre 2018 : 2184
31 décembre 2019 : 2329
31 décembre 2020 : 2451
31 décembre 2021 : 2631
31 décembre 2022 : 2785
31 décembre 2023 : 2944
31 décembre 2024 : 3132
31 décembre 2025 : 3283

On note une évolution constante des adhésions.

Personnel

Fin 2025 le personnel salarié de l'asbl est de une personne à temps plein.

Ce salaire est en grande partie pris en charge financièrement par un soutien ACS de la part d'Actiris.

Notre employée est noyée sous le travail mais malgré nos nombreuses recherches nous ne parvenons pas à trouver de subsides pour engager une personne supplémentaire.

L'association compte une vingtaine de bénévoles, la plupart travaillant de manière ponctuelle.

L'ensemble du travail des bénévoles équivaut à un travail tiers temps.

Dons

Les dons de minimum 40€ (seuil légal par année à une association) faits à l'asbl TDAH Belgique sont déductibles fiscalement depuis le 1 janvier 2011.

Nous avons récolté en 2025 41 sources de dons différentes.

36 étaient déductibles fiscalement.

Le montant total des dons faits à l'asbl TDAH Belgique en 2024 est de 8.730 €.

Actions permanentes

Permanence téléphonique

les jeudis (hors vacances scolaires) de 10h à 12h30 : information, guidance, soutien.

Entretiens individuels

Nous accueillons chaque semaine entre 2 et 6 personnes en demande d'informations, de guidance ou de soutien.

Ces rencontres permettent de donner des informations importantes sur le TDAH : description médicale, diagnostic, troubles, difficultés et comportements associés.

De plus, elles permettent d'apporter un soutien particulier face à des situations ciblées.

Au cours de la dernière année, les demandes d'adultes pour ce service ont été en nette croissance. Les besoins des adultes diagnostiqués versus les besoins des parents se veulent très différents.

Nous avons dû, et nous devons au cours des prochaines années, nous adapter à cette nouvelle clientèle. Le travail de partenariat avec les autres établissements et organismes du secteur de la santé et des services sociaux demeure primordial.

Nous avons organisé 21 ateliers de psychoéducation individuels ou familiaux tout au long de l'année et mis en places des séances de pair aidance téléphoniques qui rencontrent un franc succès.

Soutien téléphonique

Le soutien téléphonique est généralement la porte d'entrée de notre asbl. Il est utilisé par les parents, les intervenants et les adultes ayant un TDAH. Cet outil privilégié permet à l'ensemble de ces personnes d'obtenir des informations générales sur les services offerts par notre asbl, un support pour tenter de régler des problèmes ponctuels, ou obtenir des références de spécialistes ou de d'autres milieux pouvant répondre à d'autres besoins.

Plus de 900 appels au cours de la dernière année.

Mails

Chaque semaine nous recevons des dizaines de mails auxquels notre équipe tente de répondre le plus rapidement possible.

Site Internet

www.tdah.be : 1.000 visites par jour

Notre site Internet est l'un des outils privilégié pour la population de nous connaître et obtenir des informations générales sur la problématique du TDAH.

C'est également grâce à cette autoroute électronique qu'ils peuvent consulter notre calendrier d'activités.

Page Facebook

<https://www.facebook.com/tdah.belgique> : plus de 108.000 abonnés

Nous utilisons l'interface Facebook pour communiquer des informations sur le TDAH et sur nos activités, suggérer des sites Internet à consulter ou tout simplement pour transmettre des petits mots d'encouragement.

Nous recevons énormément d'échos positifs sur cet outil.

Page Instagram

[tdah_belgique_asbl](https://www.instagram.com/tdah_belgique_asbl) : 5.796 abonnés

Nous l'utilisons pour communiquer des informations sur le TDAH et sur nos activités ou tout simplement pour transmettre des petits mots d'encouragement.

Blog

<http://tdahbe.wordpress.com/> : environ 500 visites par jour.

Newsletter

Plus de 10.000 personnes (parents, adultes, enseignants, logopèdes, psychologues, médecins généralistes, médecins spécialisés, thérapeutes...) sont abonnées à notre newsletter. Envoyée mensuellement, elle permet à tous de se tenir au courant de l'actualité en matière de TDAH, des avancées scientifiques, médicales et thérapeutiques et des actions de notre association.

Information

Pour les parents, enfants, adultes et le monde éducatif et médical sur les événements importants dans le domaine du TDAH ainsi qu'aux étudiants et journalistes.

Rédaction, édition et diffusion de brochures et d'outils pédagogiques.

Voici nos brochures disponibles actuellement :

- TDAH, les aspects médicaux d'un trouble complexe
- TDAH à l'école
- Le TDAH chez l'adulte, une question de gestion
- Vivre le TDAH à l'adolescence
- Juliette, la Princesse Distracte
- TDAH et habiletés sociales
- TDAH, comprendre et aider son enfant
- Le TDAH, petit guide à l'intention des animateurs extrascolaires
- Gaspard découvre son TDAH
- Le TDAH en quelques mots et quelques images
- Attention à mon attention
- Calipert l'enfant dragon
- Grégoire et les lettres volantes non identifiées

Nos brochures sont également disponibles également au Québec grâce à une collaboration avec l'association TDAH Estrie.

Groupes de parole

Pour parents d'enfants atteints de TDAH et pour adultes atteints de TDAH. Ces groupes de parole ont été organisés en présentiel et via zoom. Ils rencontrent un énorme succès.

Organisation

De sorties familiales , de conférences et formations sur le TDAH et ses troubles associés.

Activités 2025

L'ensemble de nos projets a rencontré un vif succès. Les listes de participants étaient complètes et tous les programmes se sont bien déroulés. Les nombreux retours positifs que nous recevons nous motivent à réitérer, dans le mesure de nos moyens ces différents projets en 2026. Des recherches de subsides et de partenariat sont réalisées en ce sens.

Groupes de parole

Il est des souffrances qu'on ne devrait jamais garder pour soi !
Les personnes atteintes de TDAH et leur entourage naviguent souvent entre inquiétude, questionnement, colère et incompréhension...

Comment se construire et retrouver l'équilibre quand on est en manque de repères, de soutien ou d'écoute ?

C'est la raison pour laquelle l'équipe de TDAH Belgique propose des groupes de paroles tant à destination des parents d'enfants atteints de TDAH, que des adultes atteints de TDAH.

Par la mise en commun des expériences respectives, l'asbl TDAH Belgique propose un espace de parole où chacun peut donner et recevoir de l'aide. Le soutien, le réconfort et l'expression des sentiments que ce type de groupe offre, permettent de briser le silence, l'isolement et le sentiment fréquent de stigmatisation.

28 groupes de paroles ont été organisés en 2025.

Site internet, forum, Facebook, blog, Instagram

Nos réseaux de communication ont connu une belle popularité pendant l'année 2025 et nous permettent de diffuser de l'information à de nombreuses personnes. Les inscriptions y augmentent considérablement au fil des mois.

Conférences, congrès, colloques, formations

- Tout au long de l'année, participation à différents groupes de travail
- Tout au long de l'année : promoteur de travaux de fin d'étude sur le TDAH.

En 2025 68 ateliers, conférences, congrès, colloques et formations ont été organisés.

Vous trouverez le descriptif complet de ces activités sur notre page : <https://www.tdah.be/agenda/>

TDAH Belgique dans les médias

L'asbl TDAH.be a participé à 9 actions média en 2025.

Projets 2026/2027

- Organisation de nombreuses activités en ligne et en présentiel.
- Création et diffusion d'outils pédagogiques et de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes confrontées au TDAH (tant pour le grand public que les personnes atteintes, leur entourage scolaire, familial, social, professionnel...).

Pour tous ces projets, l'association est à la recherche active et permanente de soutiens financiers.